

COMMUNIQUE DE PRESSE

De la nécessaire co-construction des politiques publiques avec les acteurs

Le 10 décembre 2018

Alors que le dénouement dans le processus de recrutement de la nouvelle direction du Centre National des Arts de la Rue et du festival international d'Aurillac ne devrait plus tarder, la Fédération Nationale des Arts de la Rue manifeste sa surprise et son inquiétude quant à la non-prise en compte de ses préconisations qui concernent pourtant l'ensemble de ses adhérents, et au-delà.

Le refus d'inviter deux artistes en tant qu'observateurs à la table du jury de recrutement de la nouvelle direction du Centre National des Arts de la Rue et du festival international d'Aurillac est emblématique d'une façon de faire par trop verticale, en particulier s'agissant d'un festival dont l'ampleur, l'énergie et l'économie sont portées conjointement par des centaines de compagnies venues des quatre coins de l'hexagone et du monde.

Dans le contexte tendu d'une démission du Président Philippe Meyer de l'association Eclat, porteuse de l'ensemble du projet, la Fédération salue les finalistes qui ont travaillé d'arrache-pied dans un contexte difficile pour assurer leur audition. Elle souhaite bonne chance à celle et/ou celui qui aura/auront la lourde responsabilité d'un festival et d'un lieu de fabrique chers aux professionnels et aux publics des spectacles de rue.

A l'heure d'un Ministère et d'une DGCA renouvelés à leur tête, il s'agit d'entendre et d'écouter ceux qui partout sur les territoires portent et mettent en œuvre des projets artistiques et culturels dont notre Fédération se fait l'écho.

La co-construction n'est pas un vain mot. Le bien commun n'est pas une expression vide de sens. Les Droits Culturels sont inscrits dans la Loi. Pour envisager et réussir la co-construction de nos outils et d'une politique publique à l'intention de la création artistique dans l'espace public, des artistes, des professionnels, pour les publics, il est indispensable de la penser et de la faire avec notre expertise à tous.

Associer l'ensemble des acteurs à la définition et à la gouvernance des outils qui les concerne est le commencement souhaité pour un avenir possible et enthousiasmant.

La Fédération Nationale des Arts de la Rue